



COMMISSION DES FINANCES

**Rapport sur les dépassements de crédit bouclés au 31.12.2009**

Sur mandat du Conseil administratif, la commission s'est réunie le 23 novembre 2009 pour examiner 16 bouclements de crédits découlant de délibérations prises entre 2003 et 2008. Onze de ces crédits présentent des dépenses finales inférieures au crédit voté, alors que cinq se terminent par des excédents de dépenses. Une délibération de crédit complémentaire doit être votée pour chacune d'entre elles. Ces dépassements sont énumérés ci-dessous.

<u>Objet</u>	<u>Crédit voté</u>	<u>Bouclement</u>	<u>Excédent</u>
	CHF	CHF	CHF
Cheminement piétons et cyclistes Attenville - Giacometti	150'000.-	181'378.35	31'378.35
Salle communale, transformation 1 <sup>er</sup> et combles	535'000.-	582'786.70	47'786.70
Installations de gestion du parking Impasse Colombelle	150'000.-	190'171.10	40'171.10
Vestiaires provisoires au centre sportif du Blanché	204'000.-	235'864.84	31'864.84
Réfection et entretien école du Village	200'000.-	298'864.25	98'864.25

La commission a reçu les explications nécessaires pour l'ensemble des dépassements précités de la part du Conseil administratif, du service technique et du service des finances. A l'unanimité des membres présents, elle a accepté ces dépassements et a accepté le présent rapport. Elle recommande au Conseil municipal d'accepter les cinq délibérations correspondantes qui lui seront soumises.

Le Grand-Saconnex, le 23 novembre 2009

Pierre ECKERT  
Rapporteur



**COMMISSION ROUTES, CIRCULATION, MOBILITE**

**Rapport sur l'étude de circulation visant à restreindre le trafic automobile de transit à travers le village du Grand-Saconnex**

---

Pour faire suite au rapport qui a été présenté lors du Conseil municipal du 12 octobre 2009 et à l'acceptation de la délibération correspondante, la commission routes, circulation, mobilité a poursuivi ses travaux avec le bureau CERA Ingénierie.

Elle a étudié les différentes variantes de modification visant à restreindre le trafic de transit à travers le village du Grand-Saconnex. Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2009, elle s'est penchée tout particulièrement sur la modification de circulation du tronçon supérieur de l'Ancienne-Route, soit depuis le carrefour route de Colovrex jusqu'au carrefour du Pommier.

La variante N° 4 du document « Modification de la circulation dans le village - enquêtes publiques », établi par le bureau CERA et daté de décembre 2009, a été retenue.

Cette variante règle principalement la **mise en sens unique descendant** et le réaménagement des trottoirs et places de stationnement du tronçon depuis le carrefour chemin Auguste-Vilbert jusqu'à l'intersection du chemin Tornay, ainsi que l'**accès interdit** dans le sens chemin du Pommier-chemin Auguste-Vilbert, à hauteur du réservoir des Services Industriels, au lieu dit « des Burgondes ».

La commission routes, circulation, mobilité, à l'unanimité des membres présents, donne mandat au Conseil administratif de déposer une enquête publique pour réaliser ces modifications.

Ce rapport a été accepté à l'unanimité des membres présents et la commission invite le Conseil municipal à la suivre dans ses conclusions.

Francine MAMIN-TISSOT  
Rapporteur